



Mariage franco-marocain

Par Visiteur

Retraitée des organisations internationales, âgée de 70 célib. ans (invisibles) et étant très liée avec un Marrakchi de 40 ans. célib.: professeur de français, études universitaires (2 licenses dont 1 de littérature française, 100% francophone, nous aimerions TOUS LES 2 officialiser notre mariage après maints voyages et un appartement en commun. Sur le plan des démarches, y aurait-il des objections à ce mariage avec un lieu de résidence à Marrakech. Eh ! oui une culture, un langage et des sentiments très forts peuvent vouloir abattre des montagnes car nos idées se partagent dans les différentes langues de la C.E. Guidez mes recherches svp et indiquez-moi les intermédiaires de référence, Inch Allah !

Par Visiteur

Bonjour.

Où souhaitez vous vous marier? si vous désirez vivre au maroc, le mieux serait que vous vous mariez là bas. Vous éviterez ainsi les méandres de la "transcription de mariage".

Cordialement.